DÉPARTEMENT DU NORD

COMMUNE D'ETROEUNGT

ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D'AVESNES SUR HELPE

Séance du 3 décembre 2024 -----

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du mardi 3 décembre 2024 à 20H00, sur convocation en date du 27 novembre 2024, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Vincent JUSTICE Maire, Bernadette GRANDIN Ajointe, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, Frédéric EVRARD, Laëtitia PAINCHART, François DESENCLOS, Anne-Sophie COUVREUR, Alexis DE KERLE, Aurélie GARIN, Guillaume SOUDRY Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSÉS: José **PRISSETTE**

Nathalie MILAN Alexandra GÜLER Sophie MONGE

PROCURATIONS: José PRISSETTE donne procuration à Alexis DE KERLE

Nathalie MILAN donne procuration à Jérôme MAIRESSE Alexandra GÜLER donne procuration à Laëtitia PAINCHART

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Alexis DE KERLE

CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir, la gestion de l'agence postale et le service fêtes et cérémonies, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de créer à compter du mois de janvier 2025 un emploi non permanent relevant de la catégorie C recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois à raison de 27h par semaine. L'agent devra justifier d'un BTS Animation ou équivalent.

Après délibération, le conseil municipal décide par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme Bernadette GRANDIN, Mme Laetitia PAINCHART et Mme Alexandra GÜLER) de créer cet emploi non permanent de 27h par semaine pour une durée de 12 mois.

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire d'Etroeungt

Vincent JUSTICE